Intra CL

Public

Chargés de conseil et de développement et chargés de coopération

Pré-requis

Analyse de la demande et des besoins en amont préconisée avec le Responsable de l'EGOC, Philippe LACHAUD

Modalités pratiques

Durée : 6 jours soit 42 heures de formation
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC
Action sociale

Tarifs

1350.00

Modalités d'animation

En présentiel

Formateur

Formateur expert

Chargé de coopération territoriale & chargé de conseil et de développement : vers un partenariat gagnant-gagnant

MAJ : Mercredi 18 novembre 2026

Objectif professionnel

Créer un partenariat gagnant-gagnant pour faire vivre le projet de territoire

Contenu

L'EGOC propose cette formation-action pour les chargés de conseil et développement et des chargés de coopération afin de créer un partenariat gagnant-gagnant pour faire vivre le projet de territoire.
Les enjeux de cette nouvelle fonction sont nombreux et cette formation vise à mieux comprendre et à appréhender l'ensemble des composantes de la fonction avec une approche territoriale innovante

Journée 1 :

- Comprendre les principes clés de la coopération territoriale
- Identifier les dynamiques de collaboration en développement territorial
- Connaître les composantes d'un projet de territoire dans un contexte de CTG

Journée 2 :

- Comprendre la place et le rôle du CCT
- Appréhender le positionnement de passeur/facilitateur
- Apprendre à évoluer dans une pensée systémique et organique

Journée 3 :

- Définir une vision commune du projet de territoire : pourquoi ? comment ?

Effectif

1 groupe de 6 à 15 agents Caf

Taux de satisfaction

NOUVEAU PROGRAMME

Tarification

Coût Caf adhérente INTRA par session de 6 jours : 8 100 € TTC frais compris (1 350 € / j) / Si programmation INTER, session régionale, coût par stagiaire : 1 350 €

Tarif / Coût stagiaire

1350.00

- Associer les parties prenantes : stratégie des alliés
- Appréhender la théorie du changement

Journée 4 :

- Suivre et mettre en œuvre un plan d'action concerté
- Savoir distinguer une démarche d'utilité sociale et d'impact social dans une évaluation

Journée 5 :

- Comprendre les mécanismes de financement attachés au projet de territoire
- Savoir travailler avec des financeurs pour qu'ils deviennent des partenaires du projet de territoire
- Identifier les différents types de pilotage du projet de territoire notamment la gouvernance en réseau

Journée 6 :

- Penser à des outils de communication efficace pour organiser le travail des partenaires

Méthodes mobilisées

La formation utilisera une méthode très participative.

Une alternance d'apports théoriques avec des mises en réflexion et des travaux sur les territoires des participants.

Un engagement à faire en intersession afin d'allier mise en pratique et théorie. L'idée est de pouvoir en même temps que l'on est formé, travailler sur un ou des territoires pour développer les outils proposés.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
